

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

30 septembre 2023

Responsabilité de la direction

La direction de la Banque du Canada (la Banque) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers intermédiaires résumés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire* (IAS 34), ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers intermédiaires résumés non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Banque à la date et pour les périodes visées dans les états financiers intermédiaires résumés.

Le gouverneur,

La chef des finances et chef comptable,

Tiff Macklem

Coralia Bulhoes, CPA, CA

Ottawa, Canada

15 novembre 2023

État intermédiaire résumé de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

Au	Note	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Actif			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	3	11	14
Prêts et créances	3 et 4	5	5
Placements	3 et 4		
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti		87 027	108 750
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net		173 336	232 357
Obligations hypothécaires du Canada		7 481	8 102
Autres obligations		8 207	9 018
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat		11 586	19 501
Actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)		494	478
		288 131	378 206
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	3 et 4	34 288	31 346
Immobilisations	5		
Immobilisations corporelles		519	522
Immobilisations incorporelles		107	105
Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués		41	44
		667	671
Autres éléments d'actif	6	529	468
Total de l'actif		323 631	410 710
Passif et insuffisance			
Billets de banque en circulation	3	117 745	119 726
Dépôts	3, 4 et 7		
Gouvernement du Canada		39 539	66 845
Membres de Paiements Canada		148 179	196 092
Autres dépôts		11 747	10 396
		199 465	273 333
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	3 et 4	10 581	17 396
Autres éléments de passif	3 et 8	306	352
Total du passif		328 097	410 807
Insuffisance	10	(4 466)	(97)
Total du passif et de l'insuffisance		323 631	410 710

Le gouverneur,

La chef des finances et chef comptable,

Tiff Macklem

Coralia Bulhoes, CPA, CA

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé du résultat net et du résultat global (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

		Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	Note	2023	2022	2023	2022
Produits (pertes) avant les charges d'exploitation					
Produits d'intérêts					
Placements comptabilisés au coût amorti		394	449	1 217	1 366
Placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net		571	667	1 726	1 959
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente		-	1	-	22
		965	1 117	2 943	3 347
Charges d'intérêts					
Dépôts		(2 107)	(1 285)	(6 438)	(2 384)
Autres		(153)	(182)	(480)	(305)
Produits (charges) d'intérêts nets		(1 295)	(350)	(3 975)	658
Produits de dividendes		-	-	5	4
Autres produits		3	1	7	6
Total des produits (charges) avant les charges d'exploitation		(1 292)	(349)	(3 963)	668
Charges d'exploitation					
Frais de personnel		76	91	252	280
Billets de banque – Recherche, production et traitement		16	1	30	30
Coûts afférents aux immeubles		11	9	27	22
Technologie et télécommunications		28	26	81	77
Amortissements		18	17	54	55
Autres charges d'exploitation		18	18	54	51
Total des charges d'exploitation		167	162	498	515
Résultat net		(1 459)	(511)	(4 461)	153
Autres éléments du résultat global					
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	127	(14)	76	354
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		4	3	16	(8)
Total des autres éléments du résultat global		131	(11)	92	346
Résultat global		(1 328)	(522)	(4 369)	499

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (insuffisance) (non audité)

Pour la période de trois mois close le 30 septembre
(en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} juillet 2023		5	-	100	452	393	(4 088)	(3 138)
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	(1 459)	(1 459)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies		-	-	-	-	127	-	127
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	4	-	-	4
		-	-	-	4	127	(1 459)	(1 328)
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	-	-
Solde au 30 septembre 2023		5	-	100	456	520	(5 547)	(4 466)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} juillet 2022		5	25	100	424	411	-	965
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	(511)	(511)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies		-	-	-	-	(14)	-	(14)
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	3	-	-	3
		-	-	-	3	(14)	(511)	(522)
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	511	511
Solde au 30 septembre 2022		5	25	100	427	397	-	954

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres (insuffisance) (non audité)

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre

(en millions de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2023		5	-	100	440	444	(1,086)	(97)
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	(4 461)	(4 461)
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	76	-	76
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	16	-	-	16
		-	-	-	16	76	(4 461)	(4 369)
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	-	-
Solde au 30 septembre 2023		5	-	100	456	520	(5 547)	(4 466)

	Note	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve de réévaluation des placements	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1^{er} janvier 2022		5	25	100	435	43	-	608
Résultat global pour la période								
Résultat net		-	-	-	-	-	153	153
Réévaluations du passif/actif net au titre des prestations définies	9	-	-	-	-	354	-	354
Variation de la juste valeur des actions de la BRI		-	-	-	(8)	-	-	(8)
		-	-	-	(8)	354	153	499
Excédent destiné au receveur général du Canada		-	-	-	-	-	(153)	(153)
Solde au 30 septembre 2022		5	25	100	427	397	-	954

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie (non audité)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Intérêts reçus	726	929	3 855	4 525
Dividendes reçus	-	-	5	4
Autres produits reçus	1	2	7	8
Intérêts versés	(2 239)	(1 437)	(6 919)	(2 655)
Paiements destinés aux membres du personnel ou effectués pour leur compte et paiements aux fournisseurs	(128)	(119)	(471)	(448)
Diminution nette des dépôts	(25 445)	(10 568)	(73 868)	(58 156)
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	(131)	(12)	(2 190)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	-	221	12	25 072
Paiements nets de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	(7 145)	(12 989)	(6 815)	(10 675)
Achats d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	(10 313)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	25 121	16 295	61 927	36 514
Produit de l'arrivée à échéance d'autres obligations	1 231	468	2 246	3 707
Produit de la vente d'autres obligations	-	-	-	2
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	(7 878)	(7 329)	(20 033)	(14 605)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Bons du Trésor du gouvernement du Canada arrivés à échéance, nets	-	-	-	1 492
Achats d'obligations du gouvernement du Canada	-	-	-	(4 272)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	7 865	7 333	22 064	16 534
Entrées d'immobilisations corporelles	(13)	(12)	(30)	(20)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(9)	(4)	(20)	(14)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	7 843	7 317	22 014	13 720
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) nette des billets de banque en circulation	33	15	(1 981)	1 497
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	-	-	-	(605)
Paiements liés aux obligations locatives	-	-	(3)	(2)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	33	15	(1 984)	890
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères	(2)	3	(3)	5
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères au début de la période	13	9	14	7
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères à la fin de la période	11	12	11	12

(Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.)

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du pays. Il s'agit d'une société constituée en vertu de la *Loi sur la Banque du Canada*, qui appartient en propriété exclusive au ministre des Finances, pour le compte du gouvernement du Canada, et est exonérée d'impôts sur le revenu. La Banque n'offre aucun service bancaire au public.

Le siège de la Banque est situé au 234, rue Wellington, Ottawa (Ontario).

La Banque satisfait aux exigences en matière de présentation de l'information financière de la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que le prescrivent ses statuts administratifs, selon lesquels les états financiers de la Banque doivent être dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus énoncés dans le *Manuel de CPA Canada* des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Selon les indications fournies par CPA Canada et la définition des normes comptables canadiennes pour le secteur public, la Banque est une entreprise publique, et, à ce titre, elle doit respecter les normes s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public. Afin de répondre à cette exigence, la Banque a mis au point des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les IFRS).

Selon la *Loi sur la Banque du Canada*, le mandat de la Banque consiste à « favoriser la prospérité économique et financière du Canada ». Les activités et les opérations de la Banque appuient la réalisation de ce mandat et n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. Les cinq grandes fonctions de l'institution sont les suivantes :

- **Politique monétaire** : La Banque mène la politique monétaire de façon à préserver la valeur de la monnaie en maintenant l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.
- **Système financier** : La Banque s'emploie à promouvoir la fiabilité, la solidité et l'efficacité des systèmes financiers au Canada et à l'échelle internationale, et effectue des opérations sur les marchés financiers pour atteindre ces objectifs.
- **Gestion financière** : La Banque assure des services de gestion financière pour son propre compte ainsi qu'au nom du gouvernement du Canada et d'autres clients. Elle est l'agent financier du gouvernement et, à ce titre, elle fournit des services de gestion de la trésorerie, gère la dette publique et les réserves de change et prodigue des conseils à ce sujet.
- **Monnaie** : La Banque conçoit, émet et distribue les billets de banque canadiens, supervise le système de distribution de billets et assure un approvisionnement de billets de qualité aisément acceptés et à l'épreuve de la contrefaçon.
- **Supervision des paiements de détail** : La Banque est chargée de superviser les fournisseurs de services de paiement afin de renforcer la confiance à l'égard de la sécurité et de la fiabilité de leurs services tout en protégeant les utilisateurs contre certains risques.

Le volet Administration générale appuie la gestion des ressources humaines, des opérations et des projets stratégiques de la Banque, ainsi que l'intendance des actifs financiers, physiques, informationnels et technologiques de cette dernière.

La Banque est seule habilitée à émettre les billets de banque canadiens, et la valeur nominale de ces billets constitue un élément important du passif de son bilan. Elle investit une partie du produit de l'émission des billets de banque dans des titres du gouvernement du Canada et des Obligations hypothécaires du Canada acquis sur une base non concurrentielle sur le marché primaire. La Banque utilise également une partie de ce produit pour exercer ses responsabilités au regard de ses fonctions Politique monétaire et Système financier. En appui à la politique monétaire menée pendant la période 2020-2022, la Banque a procédé à des achats d'obligations sur le marché secondaire qui ont été financés par une augmentation des soldes de règlement.

Déduction faite des coûts de production et de distribution des billets, les produits d'intérêts sur les actifs sous-jacents aux billets de banque en circulation constituent ce qu'on appelle les « recettes de seignuriage ». Ces recettes fournissent à la Banque une source stable et constante de financement de ses opérations qui lui permet de remplir son mandat sans avoir à dépendre des crédits publics. Lorsqu'elle obtient un résultat net positif, la Banque effectue un versement au receveur général du Canada conformément aux dispositions de la *Loi sur la Banque du Canada* et de la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023*, tel qu'il est indiqué à la note 10.

2. Référentiel comptable

Conformité aux Normes internationales d'information financière

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board. Ils ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets et doivent être lus en se reportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et le jugement de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 15 novembre 2023.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances du Canada. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines, conformément aux exigences de l'article 24 de la *Loi sur la Banque du Canada*, mais elle n'assume pas les risques et ne bénéficie pas des avantages associés aux actifs et passifs financiers connexes. Ces actifs, passifs, dépenses et revenus ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque, sauf les frais engagés par celle-ci pour s'acquitter de son rôle d'agent financier, comme il est indiqué à la note 11.

La Banque offre un service de garde de titres ou d'autres biens à des banques centrales, à des organisations internationales et à d'autres entités liées à une autorité publique. Selon les modalités régissant ce service, la Banque est indemnisée de toute perte. Les actifs et les produits gérés dans le cadre de la prestation de ce service sont exclus des états financiers intermédiaires résumés de la Banque, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de cette dernière.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les instruments financiers classés (ou désignés) qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net;
- le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui est désigné et évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- le passif/actif net au titre des prestations définies des régimes d'avantages du personnel, qui est comptabilisé comme le solde net de la juste valeur des actifs des régimes et de la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien. Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque sont exprimés en millions de dollars canadiens.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Généralement, cette demande atteint un creux au premier trimestre, et des sommets aux deuxième et quatrième trimestres, aux alentours des périodes de vacances. La Banque peut émettre des titres achetés dans le cadre de conventions de revente afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation pendant les périodes de forte demande saisonnière.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Certaines méthodes comptables nécessitent la formulation de jugements et d'estimations, parfois pour des questions incertaines. L'apport de changements aux jugements et aux estimations qui ont influé sur l'application des principales méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels de la Banque pour 2022 pourrait avoir une incidence importante sur les résultats financiers. Des estimations et des jugements importants servent à l'évaluation des instruments financiers (note 3) et des avantages du personnel (note 9). Aucun changement notable n'a été apporté aux estimations comptables essentielles de la Banque depuis les états financiers annuels de 2022.

3. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque sont classés et ultérieurement évalués comme suit :

Instruments financiers au 30 septembre 2023	Classement et évaluation ultérieure	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers			
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	Coût amorti	11	*
Prêts et créances	Coût amorti	5	*
Placements			
Obligations du gouvernement du Canada – marché primaire	Coût amorti	87 027	76 945
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire			
Obligations du gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	169 355	169 355
Obligations à rendement réel	Juste valeur par le biais du résultat net	3 981	3 981
		173 336	173 336
Obligations hypothécaires du Canada	Coût amorti	7 481	6 697
Autres obligations			
Obligations provinciales prêtées	Juste valeur par le biais du résultat net	8 123	8 123
Obligations de sociétés	Juste valeur par le biais du résultat net	84	84
		8 207	8 207
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat			
Obligations provinciales	Juste valeur par le biais du résultat net	1 011	1 011
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	Juste valeur par le biais du résultat net	10 575	10 575
		11 586	11 586
Actions de la BRI	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	494	494
		288 131	277 265
Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Juste valeur par le biais du résultat net	34 288	34 288
Passifs financiers			
Billets de banque en circulation	Valeur nominale	117 745	*
Dépôts	Coût amorti	199 465	*
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	Coût amorti	10 581	*
Autres passifs financiers	Coût amorti	125	*

* Avoisine la valeur comptable des instruments, étant donné leur nature ou leur brève échéance

Hiérarchie des justes valeurs

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le poids relatif des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations :

Niveau 1

Prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, qui ont cours dans des transactions réelles et régulières réalisées dans des conditions de concurrence normales

Niveau 2

Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (p. ex., des prix pour des instruments semblables ou des prix pratiqués sur un marché inactif) ou indirectement (p. ex., des taux d'intérêt ou des écarts de crédit)

Niveau 3

Données d'entrée non observables pour l'actif ou le passif concerné qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, puisque ces données proviennent de marchés inactifs (p. ex., hypothèses formulées par des participants aux marchés)

La juste valeur d'un instrument financier est censée avoisiner le montant pour lequel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de pleine concurrence entre des parties bien informées et consentantes. La hiérarchie des justes valeurs exige l'utilisation de données de marché observables dans la mesure où de telles données existent. L'instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée d'entrée importante a été prise en compte dans l'évaluation à la juste valeur. Il est possible que des transferts soient effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de l'évolution de l'activité sur les marchés, ou de la disponibilité des prix cotés sur les marchés ou de données d'entrée observables. La Banque a pour politique d'inscrire les transferts d'actifs et de passifs entre les différents niveaux de la hiérarchie en se servant des justes valeurs enregistrées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Complément d'information

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau suivant indique les actifs financiers de la Banque comptabilisés à la juste valeur, classés selon la hiérarchie décrite plus haut.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Au 30 septembre 2023				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	169 355	-	169 355
Obligations à rendement réel	-	3 981	-	3 981
Obligations provinciales	-	8 123	-	8 123
Obligations de sociétés	-	84	-	84
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	10 575	-	10 575
Obligations provinciales	-	1 011	-	1 011
Actions de la BRI	-	-	494	494
Total	-	193 129	494	193 623

Le tableau suivant présente la juste valeur comparative au 31 décembre 2022.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Au 31 décembre 2022				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	228 048	-	228 048
Obligations à rendement réel	-	4 309	-	4 309
Obligations provinciales	-	8 894	-	8 894
Obligations de sociétés	-	124	-	124
Titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat				
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	17 239	-	17 239
Obligations provinciales	-	2 078	-	2 078
Actions de la BRI	-	-	478	478
Total	-	260 692	478	261 170

Le tableau ci-dessous indique les transferts effectués entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes de trois et de neuf mois. Les transferts sont survenus principalement en raison de changements dans l'activité sur les marchés.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2023		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	-	212 704	209 509
Obligations à rendement réel	-	-	3 828	3 762
Obligations provinciales	-	-	6 975	6 793
Obligations de sociétés	-	-	-	-
Total	-	-	223 507	220 064

Le tableau suivant présente les chiffres comparatifs des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2022		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022	
	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2	Du Niveau 2 au Niveau 1	Du Niveau 1 au Niveau 2
Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	-	125 775	1 936	260 587
Obligations à rendement réel	-	3 064	714	4 308
Obligations provinciales	-	-	827	11 014
Obligations de sociétés	5	-	5	14
Total	5	128 839	3 482	275 923

Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada

	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
	Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	217 010	183 911	33 099	33 099
Obligations provinciales	10 321	9 134	1 187	1 187	-
Obligations de sociétés	86	84	2	2	-
Solde au 30 septembre 2023	227 417	193 129	34 288	34 288	-

Le tableau suivant présente les valeurs comparatives au 31 décembre 2022.

	Actif connexe		Dérivés – conventions d'indemnisation conclues avec le gouvernement du Canada	Dérivés en position d'actif	Dérivés en position de passif
	Coût amorti	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur	Juste valeur
	Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	279 783	249 596	30 187	30 187
Obligations provinciales	12 126	10 972	1 154	1 154	-
Obligations de sociétés	129	124	5	5	-
Solde au 31 décembre 2022	292 038	260 692	31 346	31 346	-

Pertes (gains) nettes non réalisées sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	Obligations du gouvernement du Canada – marché secondaire	5 345	263	2 911
Obligations provinciales	109	2	33	881
Obligations de sociétés	-	1	(2)	6
Dérivés – conventions d'indemnisation	(5 454)	(266)	(2 942)	(25 141)
Total	-	-	-	-

Les gains et pertes nets non réalisés découlant des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre correspondent à la variation de la juste valeur des dérivés indiqués dans le tableau ci-dessus. Aucun gain et aucune perte n'ont été réalisés au cours des périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2023 (néant pour les périodes de trois et de neuf mois closes le 30 septembre 2022).

Pertes de crédit attendues

La définition et la méthode de calcul des pertes de crédit attendues sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le modèle relatif aux pertes de crédit

attendues, selon IFRS 9, s'applique à tous les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global.

Les instruments d'emprunt de la Banque comptabilisés au coût amorti se composent de titres de dette souveraine du Canada, de titres de dette des provinces pour lesquels le gouvernement du Canada indemnise pleinement la Banque en cas de perte de crédit, et d'instruments entièrement garantis par des actifs ayant une cote équivalant à A- ou une cote supérieure.

Tous les actifs financiers de la Banque pouvant faire l'objet d'un test de dépréciation sont à l'étape 1 et sont considérés comme ayant un faible risque de crédit. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les étapes au cours de la période considérée. La Banque n'avait pas inscrit de perte de crédit attendue liée à ces instruments au 30 septembre 2023 (néant au 31 décembre 2022), car le montant était jugé négligeable. Par nature, l'estimation des pertes de crédit attendues est soumise à l'incertitude relative à la mesure. La Banque continuera à revoir ses jugements et hypothèses pour déterminer si l'estimation de ces pertes a changé. Aucun montant n'était en souffrance ni déprécié au 30 septembre 2023 (néant au 31 décembre 2022).

4. Gestion du risque financier

La Banque dispose d'un cadre global de gestion et de contrôle des risques auxquels elle est exposée. Le Conseil de direction institutionnelle supervise la gestion des risques d'entreprise et la mise en œuvre de processus de gestion rigoureux afin de protéger la Banque. Le Conseil d'administration exerce une fonction de surveillance quant à l'efficacité de la gestion des risques par la Banque.

La Banque est exposée au risque associé à ses instruments financiers, y compris le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Le Bureau des risques financiers suit de près les risques associés à l'état de la situation financière de la Banque et rend compte de ses observations à cet égard. Les paragraphes qui suivent décrivent ces risques et la manière dont la Banque les gère.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de subir une perte en raison du manquement d'une contrepartie ou d'une caution à ses obligations de paiement conformément aux modalités convenues.

La Banque est exposée au risque de crédit par le biais de la trésorerie et des dépôts en monnaies étrangères, des placements, des avances aux membres de Paiements Canada ainsi que de sa participation à des opérations sur le marché sous forme d'achats de titres dans le cadre de conventions de revente et de prêts de titres, le cas échéant. On estime que l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces éléments. La Banque est également exposée au risque de crédit par le biais de l'exécution des contrats de monnaies étrangères, conformément à ce qui a été publié dans les états financiers annuels de 2022.

Concentration du risque de crédit

Le portefeuille de placements de la Banque, qui représente 89 % de la valeur comptable du total de son actif (92 % au 31 décembre 2022), présente un faible risque de crédit, puisque les titres détenus sont principalement des engagements directs du gouvernement du Canada ou sont entièrement garantis par ce dernier, qui a une cote AAA auprès de la plupart des agences de notation et n'a jamais manqué à ses obligations.

Les titres achetés par la Banque dans le cadre de conventions de revente, le cas échéant, sont garantis par des actifs, conformément aux critères d'admissibilité et aux exigences à l'égard des marges de la Banque diffusés dans son site Web. Tous les actifs acceptés en garantie sont soumis à des critères d'admissibilité rigoureux, et la qualité de crédit de ces actifs est assujettie à diverses restrictions fondées sur leur nature, leur échéance et leurs caractéristiques en

matière de crédit, y compris leur cote. La Banque surveille régulièrement les positions sur les actifs remis en garantie et exige des contreparties qu'elles lui en remettent d'autres à mesure que le risque augmente.

Au 30 septembre 2023, les placements de la Banque comprenaient des titres prêtés ou vendus dans le cadre de conventions de rachat sous la forme d'obligations provinciales prêtées dont la juste valeur marchande s'établissait à 1 011 millions de dollars (2 078 millions de dollars au 31 décembre 2022). La juste valeur des actifs détenus en garantie totalisait 1 060 millions de dollars, soit 105 % de la juste valeur des titres prêtés (2 184 millions de dollars au 31 décembre 2022, soit 105 %).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque d'une variation négative de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable à l'évolution des variables du marché, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

L'exposition de la Banque au risque de taux d'intérêt découle des fluctuations des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers tels que la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères qu'elle détient et les dépôts que détiennent à la Banque d'autres institutions. Ces instruments sont soumis à des taux d'intérêt variables. La Banque est également exposée à un risque de taux d'intérêt associé aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des obligations à rendement réel qu'elle détient, ces flux étant liés à l'inflation. Les autres actifs financiers et passifs financiers de la Banque sont assortis de taux d'intérêt fixes ou ne portent pas intérêt, ce qui est notamment le cas des dépôts du gouvernement du Canada, lesquels ont cessé de porter intérêt le 16 mai 2022.

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence d'une augmentation (diminution) de 25 points de base des taux d'intérêt sur les charges d'intérêts à payer sur les dépôts du gouvernement du Canada, les dépôts des membres de Paiements Canada et les autres dépôts ainsi que sur les produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel. Ces incidences correspondent essentiellement à l'ensemble des risques de taux d'intérêt auxquels la Banque est exposée.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	2023	2022
Charges d'intérêts sur les dépôts du gouvernement du Canada	99 / (-)	170 / (170)
Charges d'intérêts sur les dépôts des membres de Paiements Canada	331 / (331)	400 / (400)
Charges d'intérêts sur les autres dépôts	20 / (20)	21 / (21)
Produits d'intérêts provenant des obligations à rendement réel	10 / (10)	9 / (9)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le risque de change n'est pas considéré comme important, car la position de change nette de la Banque est peu élevée par rapport à son actif total.

La Banque est exposée au risque de change surtout du fait qu'elle détient des actions de la BRI. Ces actions sont libellées en droits de tirage spéciaux (DTS). Le DTS est l'unité de compte du Fonds monétaire international, et sa valeur est déterminée en fonction d'un panier composé de cinq grandes monnaies, soit l'euro, le dollar américain, la livre sterling, le yen et le renminbi. Les DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date à laquelle la juste valeur est déterminée.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des mouvements de taux d'intérêt et de taux de change).

La Banque est exposée à l'autre risque de prix par le biais de sa participation dans la BRI. La juste valeur des actions de la BRI est estimée en fonction de la valeur de l'actif net de la BRI, moins une décote de 30 %. Les variations de la juste valeur de ces actions reflètent donc l'évolution de la valeur de l'actif net de la BRI et des taux de change.

Les titres détenus à la juste valeur par le biais du résultat net exposent la Banque aux variations des prix du marché. Par contre, ces titres peuvent tous faire l'objet d'une indemnisation intégrale si la Banque réalise des pertes par rapport à leur coût amorti. À l'inverse, si la Banque réalise des gains, elle les remet entièrement au gouvernement du Canada. Les variations des prix du marché relatives aux instruments désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont compensées par des variations équivalentes de la juste valeur des dérivés. La Banque ne court donc aucun risque de prix net relativement à ces titres.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque de perte si la Banque n'est pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles arrivent à échéance. Les passifs payables à vue comprennent les billets de banque en circulation et les dépôts du gouvernement du Canada, le reste des passifs (les dépôts des membres de Paiements Canada, les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et les autres passifs financiers) arrivent à échéance dans un délai de 90 jours.

Les billets de banque en circulation représentent une source de financement stable à long terme pour la Banque. La Banque est la source ultime de liquidités pour le système financier canadien et possède le pouvoir et les capacités opérationnelles de créer en tout temps une quantité illimitée de liquidités en dollars canadiens. Elle exerce ce pouvoir dans le cadre de l'engagement qu'elle a pris de maintenir l'inflation à un niveau bas, stable et prévisible.

Le tableau qui suit présente les résultats d'une analyse des échéances des actifs et passifs financiers de la Banque. Les soldes indiqués ci-après ne correspondent pas à ceux qui figurent dans l'état de la situation financière parce que le tableau rend compte de tous les flux de trésorerie sur une base non actualisée. Lorsque le montant exigible n'est pas fixé, le montant indiqué est déterminé en fonction des conditions existantes à la date de clôture.

Au 30 septembre 2023	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	11	-	-	-	-	11
Prêts et créances	-	5	-	-	-	5
Placements						
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	2 777	14 255	33 740	49 755	100 527
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	3 738	39 177	85 981	102 381	231 277
Obligations à rendement réel	-	55	55	1 180	3 876	5 166
Obligations hypothécaires du Canada	-	815	1 111	3 792	2 005	7 723
Obligations provinciales	-	186	1 756	4 750	4 093	10 785
Obligations de sociétés	-	14	45	29	-	88
Actions de la BRI*	494	-	-	-	-	494
	505	7 590	56 399	129 472	162 110	356 076
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	117 745	-	-	-	-	117 745
Dépôts						
Gouvernement du Canada	39 539	-	-	-	-	39 539
Membres de Paiements Canada	-	148 179	-	-	-	148 179
Autres dépôts	11 747	-	-	-	-	11 747
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	10 581	-	-	-	10 581
Autres passifs financiers	-	125	-	-	-	125
	169 031	158 885	-	-	-	327 916
Écart de financement net	(168 526)	(151 295)	56 399	129 472	162 110	28 160

* Le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'a pas d'échéance fixe.

Les flux de trésorerie liés aux conventions d'indemnisation sont réglés chaque mois, après la cession des titres connexes. Les conventions d'indemnisation ne comportent aucun flux de trésorerie si les titres sont détenus jusqu'à l'échéance. Au 30 septembre 2023, la Banque ne s'était départie d'aucun titre lié aux conventions d'indemnisation qui n'avait pas été réglé. Par conséquent, aucun flux de trésorerie associé à ces conventions n'est présenté dans le tableau ci-dessus (néant au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente l'analyse comparative des échéances au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022	Payables à vue	Dans les 90 jours	Dans les 4 à 12 mois	Dans 1 à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	14	-	-	-	-	14
Prêts et créances	-	6	-	-	-	6
Placements						
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées au coût amorti	-	7 621	18 220	45 711	52 039	123 591
Obligations du gouvernement du Canada comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	21 289	46 802	117 467	110 072	295 630
Obligations à rendement réel	-	-	107	1 164	3 807	5 078
Obligations hypothécaires du Canada	-	32	1 464	3 697	3 212	8 405
Obligations provinciales	-	384	1 698	6 165	4 434	12 681
Obligations de sociétés	-	13	44	74	-	131
Actions de la BRI*	478	-	-	-	-	478
	492	29 345	68 335	174 278	173 564	446 014
Passifs financiers						
Billets de banque en circulation	119 726	-	-	-	-	119 726
Dépôts						
Gouvernement du Canada	66 845	-	-	-	-	66 845
Membres de Paiements Canada	-	196 092	-	-	-	196 092
Autres dépôts	10 396	-	-	-	-	10 396
Titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	-	17 396	-	-	-	17 396
Autres passifs financiers	-	154	-	-	-	154
	196 967	213 642	-	-	-	410 609
Écart de financement net	(196 475)	(184 297)	68 335	174 278	173 564	35 405

* Le placement de la Banque en actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) n'a pas d'échéance fixe.

5. Immobilisations

Les immobilisations comprennent les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués. Les variations du solde pour la période se résument comme suit :

	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation de biens loués	Total
Coût				
Soldes au 31 décembre 2021	814	190	59	1 063
Entrées	37	19	4	60
Sorties	(7)	(4)	-	(11)
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2022	844	205	63	1 112
Entrées	30	20	-	50
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 septembre 2023	874	225	63	1 162
Cumul des amortissements				
Soldes au 31 décembre 2021	(285)	(78)	(14)	(377)
Charge d'amortissement	(44)	(24)	(5)	(73)
Sorties	7	2	-	9
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 31 décembre 2022	(322)	(100)	(19)	(441)
Charge d'amortissement	(33)	(18)	(3)	(54)
Sorties	-	-	-	-
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	-	-	-
Soldes au 30 septembre 2023	(355)	(118)	(22)	(495)
Valeurs comptables				
Soldes au 31 décembre 2022	522	105	44	671
Soldes au 30 septembre 2023	519	107	41	667

Au 30 septembre 2023, l'encours total des sommes engagées par la Banque au titre des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles était respectivement de 19 et de 6 millions de dollars (22 et 8 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2022).

6. Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif comprennent le matériel lié aux billets de banque (le matériel de production, y compris le support d'impression en polymère et l'encre), l'actif net au titre des prestations définies lié au Régime de pension de la Banque du Canada (le Régime de pension), le cas échéant, et tous les autres actifs non financiers, qui consistent principalement en des charges payées d'avance.

Composition des autres éléments d'actif

Au	Note	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Matériel lié aux billets de banque		7	14
Actif net au titre des prestations définies	9	487	418
Tous les autres éléments d'actif		35	36
Total des autres éléments d'actif		529	468

7. Dépôts

Les dépôts se composent des dépôts du gouvernement du Canada, de ceux des membres de Paiements Canada et des autres dépôts.

Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 19 539 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 20 000 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle (46 845 millions de dollars et 20 000 millions de dollars, respectivement, au 31 décembre 2022).

Les autres dépôts se composent des dépôts d'institutions des infrastructures de marchés financiers, de banques centrales, d'institutions gouvernementales et d'institutions étrangères officielles ainsi que des soldes non réclamés. Certains des dépôts portent intérêt, selon l'accord conclu entre la Banque et le déposant. Tous les soldes sont payables à vue.

8. Autres éléments de passif

Les autres éléments de passif comprennent l'excédent à verser au receveur général du Canada, le cas échéant, le passif net au titre des prestations définies des régimes de pension et des autres régimes d'avantages du personnel, les obligations locatives, les comptes créditeurs, les charges à payer et les provisions.

Composition des autres éléments de passif

Au	Note	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Excédent à verser au receveur général du Canada		-	-
Passif net au titre des prestations définies	9		
Régimes de pension		-	4
Autres régimes		137	146
Obligations locatives		44	47
Tous les autres éléments de passif		125	155
Total des autres éléments de passif		306	352

Excédent à verser au receveur général du Canada

Le tableau suivant présente le rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture au titre de l'excédent à verser au receveur général du Canada, lequel se fonde sur les exigences de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*, sur la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023* et sur l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Excédent à verser au début de la période	-	664	-	605
Excédent destiné au receveur général du Canada	-	(511)	-	153
Versement de l'excédent au receveur général du Canada	-	-	-	(605)
Excédent à verser à la fin de la période	-	153	-	153

9. Avantages du personnel

Les variations de l'actif (passif) net au titre des prestations définies pour les périodes de neuf mois et d'un an se résument comme suit :

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Solde d'ouverture au début de la période	414	91	(146)	(203)
Cotisations de la Banque	22	62	-	-
Coût des services rendus au cours de la période	(29)	(78)	(3)	(6)
Produits d'intérêts nets (coût financier net)	15	-	(6)	(6)
Frais d'administration	(2)	(3)	-	-
Versements et transferts de prestations nettes	-	-	8	7
Gains de réévaluation	67	342	10	62
Solde de clôture à la fin de la période	487	414	(137)	(146)
Actif net au titre des prestations définies	487	418	-	-
Passif net au titre des prestations définies	-	(4)	(137)	(146)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	487	414	(137)	(146)

Le tableau ci-dessous présente la composition de l'actif net au titre des prestations définies des régimes de pension :

Au	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des actifs des régimes	2 205	2 215
Obligation au titre des prestations définies	(1 718)	(1 801)
Actif net au titre des prestations définies	487	414

Le tableau ci-dessous présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Charges				
Régimes de pension	6	21	16	60
Autres régimes	2	5	8	9
Total des charges au titre des régimes	8	26	24	69

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes de pension :

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre		Pour la période de neuf mois close le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Cotisations				
Cotisations de l'employeur	2	14	22	47
Cotisations des employés	6	6	21	19
Total des cotisations	8	20	43	66

La Banque réévalue ses obligations au titre des prestations définies ainsi que la juste valeur des actifs des régimes pour les périodes intermédiaires. Le taux d'actualisation est déterminé en fonction des obligations de sociétés canadiennes cotées AA dont la durée jusqu'à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation, conformément aux lignes directrices de l'Institut canadien des actuaires. Le passif/actif net au titre des prestations définies est évalué au moyen des taux d'actualisation en vigueur à la fin de la période qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Au	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Taux d'actualisation		
Régimes de pension	5,60 %	5,10 %
Autres régimes	5,60 – 5,70 %	5,08 %

Durant la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la Banque a constaté des gains de réévaluation de 77 millions de dollars (354 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022). Ces gains découlent essentiellement de la hausse du taux d'actualisation servant à calculer la valeur des obligations, compensée en partie par les rendements négatifs des actifs.

10. Insuffisance

La Banque gère son capital en conformité avec la *Loi sur la Banque du Canada* ainsi que la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023*. À la date de clôture, la Banque n'était soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

L'insuffisance des capitaux propres de la Banque se compose des éléments présentés ci-dessous.

Au	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Capital social	5	5
Réserve légale	-	-
Réserve spéciale	100	100
Réserve de réévaluation des placements	456	440
Réserve pour gains actuariels	520	444
Résultats non distribués	(5 547)	(1 086)
Total de l'insuffisance	(4 466)	(97)

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque sont versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne le montant maximal prévu, soit 25 millions de dollars, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. En 2022, la réserve légale a été réduite à néant, ce qui a compensé en partie les pertes nettes enregistrées au cours de l'exercice. Lorsque le fonds de réserve de la Banque est inférieur au capital versé, le tiers de l'excédent constaté des opérations y est affecté, le reliquat étant versé au receveur général. Si le montant du fonds de réserve se situe entre le capital versé et son quintuple, le cinquième de l'excédent est affecté au fonds de réserve, le reliquat étant versé au receveur général.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification à l'article 27.1 de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de son portefeuille de placements. Une somme initiale de 100 millions de dollars a alors été versée. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars.

Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations de crise fondées sur divers scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration.

Réserve de réévaluation des placements

La réserve de réévaluation des placements représente les gains nets non réalisés sur les actifs financiers de la Banque classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui sont composés uniquement du placement de la Banque en actions de la BRI. Au 30 septembre 2023, le solde de la réserve de réévaluation des placements s'élevait à 456 millions de dollars (440 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels a été créée en 2010 au moment de la transition aux IFRS. Elle sert à accumuler les gains et pertes actuariels nets comptabilisés au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations

définies de la Banque après la transition. La réserve pour gains actuariels avait un solde de 520 millions de dollars au 30 septembre 2023 (444 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Toutefois, la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2023* exige temporairement que la Banque du Canada affecte tout excédent constaté aux résultats non distribués déficitaires jusqu'à la première des éventualités suivantes : les résultats non distribués déficitaires atteignent zéro, ou bien l'excédent constaté ainsi affecté est égal au total des pertes découlant de l'achat de titres dans le cadre du Programme d'achat d'obligations du gouvernement du Canada.

L'évolution de l'excédent constaté à verser au receveur général du Canada est décrite à la note 8. Malgré les pertes qu'elle a subies en 2022 et 2023, la Banque dispose, de par son mandat, de flux de trésorerie suffisants pour poursuivre ses opérations et respecter ses obligations. Au 30 septembre 2023, la Banque affichait un solde de résultats non distribués déficitaires de 5 547 millions de dollars (1 086 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Selon l'accord relatif aux sommes à verser au receveur général que la Banque a conclu avec le ministre des Finances, la Banque retient sur ces sommes à verser un montant équivalant à toute augmentation des pertes cumulatives nettes non réalisées sur les actifs financiers classés et évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux réévaluations non réalisées du passif/actif net au titre des prestations définies sur les régimes à prestations définies et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie découlant de modifications de normes comptables ou de dispositions légales ou réglementaires. À l'inverse, un montant égal à toute diminution des pertes cumulatives nettes non réalisées hors trésorerie ayant fait l'objet d'une retenue antérieure est ajouté à la somme à verser. Au 30 septembre 2023, aucune somme ne restait à verser au receveur général (néant au 31 décembre 2022).

11. Parties liées

Est considéré comme une partie liée à la Banque :

- une entité appartenant également au gouvernement du Canada;
- un régime d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des employés de la Banque;
- une personne comptant parmi les principaux dirigeants de la Banque, notamment un membre du Conseil de direction institutionnelle, du Conseil supérieur de gestion ou du Conseil d'administration, ainsi que sa famille.

Gouvernement du Canada

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers intermédiaires résumés. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24, *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier ainsi que des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont les coûts ne sont pas recouverts.

Régime de pension de la Banque du Canada

La Banque assure la gestion du Régime de pension, en gère les placements et accomplit les tâches administratives connexes, et elle recouvre les frais associés à ces services.